

Interpellation du groupe « A Gauche Toute » POP solidarités
Indemnité du chef de la police : Un secret d'Etat ?

08-INT-170

Lors de l'heure des questions du mardi 9 décembre la Cheffe du Département de la Sécurité et de l'Environnement (DSE), s'exprimant au nom du CE n'a pas voulu révéler le montant de l'indemnité de départ du commandant de la police, invoquant la confidentialité.

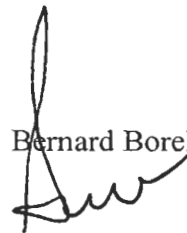
Dans le contexte actuel, où les « parachutes dorés » sont même critiqués dans le secteur privé et où les salaires des différents collaborateurs de l'Etat ont largement été diffusés dans le public à l'occasion de la discussion sur la nouvelle grille salariale, le silence du CE est étonnant et objet de toutes les spéculations. Cela semble démontrer qu'il y a des catégories de personnes du service public qui sont mieux protégées que d'autres et montre une absence de transparence du CE sur un sujet sensible et alors que la question est sur toutes les lèvres.

Dès lors nous posons les questions suivantes :

1. L'indemnité de départ du commandant de la Police n'a-t-elle été fixée que dans le cadre de l'application de la LPERs et de son règlement ainsi que de Convention entre les chefs de services et l'Etat ? a notre connaissance celle-ci prévoit entre autre, en cas de départ, une « indemnité » correspondant à un mois de salaire par année travaillée à ce poste.
2. Si non, quels furent les critères supplémentaires, hors ce cadre, qui ont été pris en compte ?
3. Dans ce cas, cette indemnité avait-elle pour objectif d'éviter une procédure judiciaire ?
4. Concrètement, s'agit-il d'un accord spécialement négocié entre le seul Conseil d'Etat et l'ancien chef de la Police, d'où l'absolue confidentialité préconisée avec insistance par le Conseil d'Etat ?
5. Le Conseil d'Etat ne considère-t-il pas que la population vaudoise a le droit d'être informée du montant de cette indemnité, sans pour autant connaître le montant du salaire de l'ancien Commandant de la police cantonale ?

Aigle 10 décembre

Bernard Borel



Souhait développer

key
BT .ok